

RAPPORT

AFRODAD Media Initiative Training

21~23 Mars 2022



Sommaire :

Sommaire :.....	2
Sigles et acronymes.....	3
1. Contexte et introduction	4
1.1 Le pouvoir des médias	4
2. JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET RÉSULTAT ATTENDUS.....	5
2.1 Justification	5
2.2 Objectifs.....	7
2.3 Résultats Attendus.....	7
3. DÉROULEMENT ET RÉSULTATS	7
3.1 Organisation et format de l'atelier	7
3.2 Les résultats	9
3.2.1 De la conditionnalité de la dette.....	9
3.2.2 De la généralisation des caractéristiques de la dette aux pays d'Afrique Subsaharienne.....	10
3.2.3 Les médias, les communautés et la dette	11
3.2.4 Stop the Bleeding : le rôle de la femme et des jeunes	13
3.2.4.1 Le rôle de la femme.....	13
3.2.4.2 Le rôle des jeunes	13
3.2.4.3 Les médias faiseurs de règles.....	14
4. CAMEROON MEDIA DEBT NETWORK AFRICA	15
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	16



Sigles et acronymes

AFCOD	: AFRODAD Conference on Debt and Development
AFRODAD	: African Forum and Network on Debt and Development
AFROMEDI II	: AFRODAD Média Initiative
CEMAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Central
COVID-19	:
CRADEC	: Centre Régional Africain pour le Développement Endogène
CSSR	: Cadre de Supervision de Suivi et de Redevabilité
<i>CTD</i>	: Collectivités Territoriales Décentralisées
DRM	: Mobilisation de Ressources Domestiques
DTS	: Droit de Tirage Spécial
FFI	: Flux Financiers Illicites
FMI	: Fond Monétaire International
G20	: Groupe qui rassemble les 19 principales économies mondiales plus l'Union Européenne
IADM	: Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
ISAD	:
ISDS	: l'Initiative de Suspension du Service de la Dette
M-DNA	: Media Debt Network Africa
MINEPAT	: Ministère de l'Economie et de l'Administration du Territoire
ODD	: Objectif du Développement Durable
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
PCTC	: Plateforme Commune de Travail et de Collaboration
PPTE	: Pays Pauvre Très Endetté
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	: Dollar U.S.A



1. Contexte et introduction

L'Afrique est particulièrement touchée par la crise mondiale. La croissance sur le continent s'est contractée à -1,5 % en 2020, contre 5,2 % en 2019 (FMI, 2020), en raison de la tendance à la baisse de la demande mondiale de produits de base. La pandémie du COVID-19 a affecté le monde entier depuis la fin de l'année 2019 et a déclenché une crise qui, au-delà de sa complexité, en 2020, donne des signaux d'un prolongement certain. D'après l'édition d'octobre 2021 du Moniteur des finances publiques, Les pays émergents et en développement ont des défis complexes à relever, avec, des perspectives de croissance moins favorables, un espace budgétaire limité et des risques de refinancement accrus en raison des échéances raccourcies de la dette publique.

Avec la COVID-19 qui perdure, et d'autres chocs inattendus, les gouvernements africains perdent l'espace fiscal dont ils ont besoin, ainsi que les bénéfices des réformes fiscales précédentes ou des efforts de réduction des flux financiers illicites. Cela a un impact négatif sur la mobilisation des ressources domestiques (DRM). L'architecture internationale de la dette est biaisée et semble favoriser les créanciers qui profitent de l'endettement.

La pandémie au-delà de ses effets négatifs sur les économies, a mis en évidence la nécessité d'appeler les différents acteurs nationaux, régionaux et internationaux, y compris les médias, à s'unir pour faire face à la crise. Les différents acteurs doivent travailler ensemble pour créer ou promouvoir des processus nécessaires, pour une reprise économique équitable après la pandémie COVID-19 et prévenir de futures crises économiques. Les efforts concertés des médias au-delà du niveau national sont également devenus cruciaux, car les défis socio-économiques auxquels les pays sont confrontés ont des racines qui peuvent être mieux comprises et abordées à partir d'une compréhension claire de l'écosystème de la dette à différents niveaux.

1.1 Le pouvoir des médias

Les journalistes jouent un rôle très important dans l'information des différents acteurs de la société. Une frange assez importante de la population n'a pas facilement accès à l'information, alors qu'il s'agit d'un droit constitutionnel. La sensibilisation des journalistes à la sensibilité aux problématiques liées à la dette publique reste lacunaire dans l'univers médiatique africain et aussi camerounais, ce qui est à l'origine de la



production des articles et reportages sur la dette publique et le financement du développement de qualité moyenne. Pourtant, les hommes de médias, fort de leur potentiel, doivent jouer un rôle de premier plan dans l'information de l'opinion publique.

En 2021, AFRODAD a lancé le Forum panafricain annuel des médias sur la dette et le développement, avec pour objectif principal, le renforcement des capacités des hommes de médias dans la compréhension des problèmes liés à la dette et au développement.

En Mars 2022, AFRODAD en collaboration de ces partenaires dans 20 pays d'Afrique Subsaharienne (Congo, Mozambique and Zimbabwe, Burundi, Cameroon, Chad, Gambie, Guinée, Ghana, Kenya, South Soudan, Togo, Zambie, Burkina Faso, Nigeria, Mali, Malawi and Sénégal) lance l'AFROMEDI II. Il s'agit d'un Forum panafricain qui vise à renforcer les capacités des journalistes sur la dette et le développement. Cette action s'inscrit en continuité des sessions de formation destinées aux hommes de médias organisées précédemment par AFRODAD dans les pays suivants : le Lesotho, le Malawi, Rwanda, Tanzanie et Zambie.

L'AFROMEDI II a été une opportunité pour le lancement de Media-Debt Network Africa (M-DNA), une plateforme au sein de laquelle les journalistes peuvent se rencontrer pour échanger sur des sujets relatifs aux questions de la dette et du financement du développement.

2. JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET RÉSULTAT ATTENDUS

2.1 Justification

L'Afrique est menacée par une crise de la dette : deux décennies après la restructuration de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM. La dette publique est en constante augmentation sur le continent africain et dans toutes les communautés économiques régionales depuis plus de 20 ans. Elle est passée d'environ 192 milliards USD en 2000, à plus de 1,5 trillion USD en 2020. Ce chiffre est bien supérieur au potentiel de recettes de la région, qui s'élevait à 43,2 milliards USD et 457 milliards USD au cours de la même période. Cela montre clairement que les pays africains ont emprunté au-delà de leur potentiel de revenus. Une situation qui a été



aggravée par l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020.

Au-delà de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) d'autres mécanismes d'allègement de la dette ont été mis en place. Il s'agit entre autres de :

- L'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui comprend l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISDS) reportant le paiement de la dette jusqu'en décembre 2021 afin de permettre aux pays d'économiser des ressources pour combattre les effets néfastes du COVID-19 ;
- Le Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette au-delà de l'ISAD, qui n'a reçu qu'une réponse timide de la part des États membres pour la restructuration de la dette.

Le FMI a également émis pour 650 milliards USD de droits de Tirage Spéciaux (DTS) dont les pays africains ne reçoivent que 5 % et dont environ 100 milliards de DTS devraient encore être recyclés au profit des pays à faible revenu par le biais des canaux du FMI, tels que les programmes suivants : le Fonds pour la réduction de la pauvreté et la croissance et le Fonds pour la résistance et la durabilité.

En l'état actuel des choses, ces initiatives n'ont véritablement pas atteint les résultats escomptés, en termes de traitement de la situation difficile de la dette africaine. Cette situation appelle une action au sein de la communauté des médias pour contribuer aux politiques visant à assurer la viabilité de la dette en Afrique.

Aborder les questions liées à la dette et au financement du développement dans le contexte de la reprise après la crise du COVID-19 nécessite une réflexion plus large qu'au sein des gouvernements. Toutes les parties prenantes, principalement les médias, doivent participer pleinement au processus, afin d'assurer une meilleure efficacité.

Les médias, en tant que quatrième pouvoir, doivent influencer positivement la société sur différentes questions liées à l'amélioration du bien-être des citoyens. À cet égard, les journalistes doivent jouer un rôle très important en transmettant la bonne information à toutes les parties prenantes. Pour mieux le faire, les journalistes qui sont le bras armé de la démocratie qui agit comme chien de garde pour protéger l'intérêt public contre les malversations, doivent voir leurs capacités renforcées sur les questions de dette et de développement, car, pour mieux expliquer et sensibiliser les populations sur ces problèmes, il faut en avoir une maîtrise parfaite.

En tant qu'organisation panafricaine, il est nécessaire pour AFRODAD d'intensifier le renforcement des capacités au niveau continental tout en reliant de



manière exhaustive les aspects nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux de la dette publique, leur interconnexion et leurs répercussions, leur interconnexion et leurs effets d'entraînement sur les économies et, surtout, sur les citoyens. La première édition d'AROMEDI I a eu lieu en juin 2021, en partenariat avec Action Aid, Oxfam et d'autres partenaires nationaux. La conférence panafricaine des médias a mobilisé quatre cent neuf (409) journalistes de divers pays africains.

La conférence est progressivement en train de se transformer en un atelier éducatif approfondi qui assurera le transfert et l'utilisation des connaissances pertinentes pour les champions des médias à la promotion d'un nouveau mouvement en faveur de la dette qui positionne « l'Afrique comme un faiseur de règles et non comme un preneur de règles ».

2.2 Objectifs

Les objectifs de cet atelier sont les suivantes :

- Contribuer aux connaissances existantes des journalistes et à leur compréhension de la gestion de la dette et des questions de financement connexes en Afrique ;
- Échanger des techniques innovantes et efficaces pour le suivi et le reportage sur la dette publique et les questions connexe ;
- Mettre en place un réseau de journalistes capables de rendre compte de manière adéquate de la gestion de la dette et des questions connexes aux niveaux national, régional et continental ;

2.3 Résultats Attendus

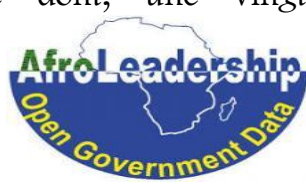
- Augmentation du nombre de publications des médias sur les questions de gestion de la dette ;
- Débats et discussions sur les questions de dette publique ;
- Augmentation du nombre d'acteurs médiatiques rejoignant le réseau de journalistes sur la dette et les questions connexes.

3. DÉROULEMENT ET RÉSULTATS

3.1 Organisation et format de l'atelier

Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) II a impliqué au moins 20 pays africains, dont quelques-uns en crise de la dette ou risquant de l'être. Le chapitre camerounais a réuni dans un format mixte, une trentaine de participants issus des media, des administrations, de la société civile, du monde académique, du secteur

privé dont, une vingtaine de participants en



présentiel au "Centre Jean XXII, Mvolyé" à Yaoundé, et le reste se connectant virtuellement depuis d'autres endroits au Cameroun, à travers la plateforme Zoom.

Le premier jour (21 Mars 2022), après une session plénière préliminaire locale à Yaoundé, au cours de laquelle les enjeux et les objectifs de la conférence ont été expliqués aux journalistes et autres participants qui n'avaient pas pris part aux événements précédents avec AFRODAD en collaboration avec ADIN, les participants camerounais se sont connectés à Nairobi pour la cérémonie d'ouverture principale et ont suivi le discours d'ouverture de Jason BRAGANZA, le Directeur Exécutif d'AFRODAD. Sa déclaration a ensuite été commentée lors d'une autre session plénière locale. Les participants ont ensuite passé en revue les résultats des événements précédents sur la dette, notamment Conférence Panafricaine des Médias sur la Dette et le Développement 2021, la déclaration commune de la CEMAC sur la dette, et ont formulé leurs attentes pour l'Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) II, traduites par les interrogations suivantes :

- La question de la dette et ses conditionnalités, est-il possible de séparer dette et conditionnalité ?
 - Les budgets nationaux sont-ils sincères ?
 - Pourquoi l'endettement n'est-elle pas utile à la vue du contexte de la grève des enseignants que traverse le Cameroun ?
 - Comment les Etats Africains contractent la dette ?
 - Comment les Etats Africains utilisent la dette contractée ?
 - Comment l'avis de non-objection constitue un handicap dans le processus de dépense de la dette ?

Par la suite, le reste de la journée et les deux derniers jours, le chapitre camerounais de l'Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) II a suivi le programme principal de la conférence, en se connectant à Nairobi pour suivre les présentations comme prévu, et en revenant de temps en temps en plénière locale, pour des discussions et des commentaires avant de se connecter à nouveau pour leur contribution concertée. Les plénières locales ont été animées par Martin TSOUNKEU, le modérateur local, tandis que les discussions autour des différents points de l'ordre du jour ont suivi les brefs exposés de quelques experts locaux présents à Yaoundé : Mr DOK expert... ; Jean MBALLA MBALLA du Centre Régional du Développement Endogène (CRADEC), M. NGUELE Ambassadeur de la nutrition de l'UNICEF, Mme MEVOA.... Du Ministère de l'Economie et de la Planification du Territoire (MINEPAT) et M. MBASSI ONDOUA l'expert en Développement communautaire.



Au cours de ce processus, les participants camerounais ont saisi l'opportunité de participer collectivement aux sessions diffusées depuis Nairobi et de construire leur perspective nationale sur chacune des problématiques à l'ordre du jour. Enfin, après la session principale de clôture à Nairobi, les participants camerounais, réunis en plénière locale, ont discuté des recommandations et de la voie à suivre et ont officiellement lancé le CAMEROON_ MEDIA DEBT NETWORK AFRICA. Ce lancement s'est suivi d'un workshop sur les outils et les modes de communications usuelles afin de toucher le maximum de citoyens. Les participants ont ainsi débuté à enrichir la base de données de la plateforme avec des articles presses, Web, TV, Radio, et presses illustrée séance tenante. Ils ont également participé à une session d'évaluation de l'événement.

3.2 Les résultats

Les résultats substantiels de l'Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) II, Chapitre camerounais, sont détaillés ci-dessous :

3.2.1 De la conditionnalité de la dette

Selon d'Agence Ecofin¹, Entre 2008 et 2018, la dette publique moyenne des pays africains est passée de 38% à 56% du produit intérieur brut (PIB) du continent. En dépit des mesures d'allègement de la dette comme l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), ajoutée au cadre défini par le Club de Paris, notamment la définition des exigences de l'emprunteur et les objections techniques, le Cameroun et plusieurs autres pays d'Afrique Central connaissent l'inflation, la détérioration du tissu social à fort impact sur la paupérisation des populations. La cause principale relevée est la conditionnalité de la dette, qui parfois rend inefficace la dépense et par conséquent la dette devient inutile car ne permettant pas de contribuer au relèvement du tissu socioéconomique. La question principale qui se pose est de savoir s'il est possible de séparer dette et conditionnalité ?

¹ <https://www.agenceecofin.com/finances-publiques/0102-73412-en-lespace-de-10-ans-la-dette-publique-africaine-est-passee-de-38-a-56-du-pib>



Il faut noter que la dette est intrinsèquement liée à la conditionnalité et l'un ne saurait être pensé sans l'autre. De même que foncièrement, la dette ne garde son statut que si elle est accompagnée d'un certains nombres de conditionnalités. L'avis de non objection est l'une des conditionnalités de la dette qui plombe et annihile l'efficacité des projets structurants ou sociaux mis en œuvre en Afrique subsaharienne, avec notamment la problématique des experts étrangers aux frais de missions et salaires exorbitants sur toute la durée du projet. Néanmoins il est possible d'ajuster les conditionnalités de la dette et les conditions d'emprunt. Cet ajustement est elle-même dépendant de l'étoffe d'expertise des acteurs participants au négoce. Comme proposition pour de meilleures conditionnalités les participants du chapitre Cameroun ont formulé :

- La nécessité pour les pays en voie de développement de diversifier le profil des négociateurs de la dette et de faire intervenir différentes catégories d'acteurs (femmes, jeunes, parlementaires, société civile, corps de professionnels spécifiques, etc.) ;
- La maturation des projets au niveau local avant d'engager tout processus de négociation d'une quelconque dette ;
- L'attribution des marchés aux entreprises locales ;
- L'intégration du plaidoyer de la société civile et leur implication dans les instances de négociation
- Impliquer les communautés dans les séances de discussion préparatoires à la négociation afin de trouver des solutions qui épousent les réalités du « monde d'en bas » ;
- S'assurer que les projets ayant au préalable été mûris est mis en œuvre par des experts

3.2.2 De la généralisation des caractéristiques de la dette aux pays d'Afrique Subsaharienne

Le constat qui s'est dégagé à la suite de l'intervention de Paul OKUMU est la généralisation des caractéristiques de la dette dans la plupart des pays africains. En effet, les dettes contractées par ces pays ne sont pas à but de développement mais plutôt pour s'enfoncer dans un cercle infernal des taux d'intérêts interminables. Les pays développés dans le processus d'endettement proposent des taux d'intérêts qui ne sont pas favorables aux pays en voie de développement. Arrive donc le rôle des médias, celui de conscientiser et impliquer la population. Cette action des médias ne peut être efficace que si et seulement si les hommes de médias :

- Disposent des sources d'informations fiables ;



- Mènent des recherches de proximité et posent de bonnes questions ;
- Organisent des émissions débat entre le donateur et les populations pour présenter les contours du partenariat ;
- Veillent à informer les citoyens à travers l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Identifient les experts neutres et objectifs qui pourront les éclairer.

Il a été également été rappeler la nécessité pour les pays africains de ressusciter le projet de création d'un Fonds africain auprès duquel ils pourront s'endetter. Trouver un mécanisme alternatif pour financer de manière endogène leur développement. Il faut également tabler sur la gouvernance participative afin de mobiliser efficacement les Ressources Domestiques (DRM) et d'assurer une gestion transparente.

Au regard de ces perspectives développer plus haut, l'on constate que les pays africains n'ont pas foncièrement besoin de s'endetter. L'avenue de la pandémie COVID-19 nous le démontre à suffisance. Ils ont plutôt besoin d'une collaboration avec les pays dit développés, notamment au niveau du transfert de compétences, des techniques et des savoirs. Sous ce sillage la notion d'Aide au Développement devient désuète et inopérationnelle, dans ce sens qu'elle s'accompagne toujours de conditionnalités conduisant toujours au cercle infernal d'endettement.

3.2.3 Les médias, les communautés et la dette

L'une des articulations du chapitre Cameroun de l'Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) II, était la présentation du *rapport de l'Étude sur l'évaluation de la participation communautaire à la gestion publique dans les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) au Cameroun*. L'objectif de la présentation de ce rapport durant ce forum s'inscrit dans la continuité de mieux cerner le contexte de la dette en relation avec la participation de la société civile et des communautés à la base. On relève que la société civile camerounaise s'active à la production des données de qualité sur les initiatives des communautés à la base. Ces données viennent à but de soutien aux initiatives gouvernementales et de documentation. Ceci intervient dans un contexte où, les ressources affectées au niveau des CTD deviennent de plus en plus limitées, malgré les emprunts répétitifs effectués par l'État pour booster son développement et le bien-être des populations au travers les projets de développement. Ce contexte permet d'interroger le critère de convergence de la dette et le processus d'affectation des ressources disponibles. Les acteurs présents à l'atelier ont relevé le

manque d'objectivité dans la manière d'utiliser les



fonds à la suite des dettes contractées. Cette difficulté est la conséquence des projets inscrits sous financement sans avoir été mûri au préalable. Ajouté à cette difficulté, on relève la gouvernance budgétaire qui bénéficie du système d'opacité des conditionnalités de la dette pour accentuer les foyers de corruption et de détournement des fonds publics. On arrive à une situation où les projets de développement ne répondent pas aux besoins des communautés à la base.

Néanmoins, selon le rapport sur l'évaluation de la participation communautaire dans les CTD, la société civile s'organise et s'active pour apporter des solutions concrètes à leurs problèmes au quotidien. On relève la Plateforme Commune de Travail et de Collaboration (PCTC) accompagné du Cadre de Suivi de Supervision et de Redevabilité (CSSR) qui assure :

« Le suivi des actions mise en œuvre au niveau communautaire dans le principe de responsabilité, de valorisation des capacités locales, de l'existence d'une vision partagée et surtout de la redevabilité à travers l'interpellation sur les responsabilités et le suivi, notamment de la conformité aux besoins identifiés » (Rapport 2022, P.33).

Ces cadres contribuent à renforcer l'action gouvernementale dans le suivi, la vigilance sur les dépenses publiques, et la mise en exergue des besoins réels des communautés.

Quelques insuffisances relevées dans le cadre de cette étude sont d'ordre méthodologique. L'étude reste limitée à quelques CTD choisies de manière disparate (12), de même que la diversification du profil des répondants n'est pas suffisamment représentative des réalités des CTD au Cameroun. Ce pendant les résultats de l'étude gardent leurs pertinences vu son caractère opérationnel et sa productivité à l'évaluation des actions des CTD qui ont entrepris l'intégration et l'implémentation des recommandations de l'étude dans l'opérationnalisation de leurs actions au niveau local. Les recommandations formulées pour améliorer le rapport d'étude sont les suivantes :

- Être explicite dans la présentation du contexte pour montrer comment la société civile peut contribuer efficacement à la mobilisation des ressources endogènes,
- Améliorer le contexte en faisant ressortir le contexte de mise en œuvre des ODD à la suite des OMD ;
- Mieux détailler le contexte et respecter l'échantillonnage fait ;
- Atténuer les biais et expliquer comment l'atténuation a été faite.



La participation communautaire devient un moyen efficace et durable pour réduire le poids de la dette et/ou passer de la dette inutile à une dette plus efficace et permettant la croissance économique et le bien-être des populations. Elle devient également un moyen pour réduire les Flux Financiers Illicites (FFI) et promouvoir une gouvernance budgétaire responsable. Les médias ont ainsi un rôle capital, celui de reporter les actions de la société civile et vulgariser les bonnes pratiques auprès des communautés et auprès des décideurs. Ils ont également un rôle dans la réorientation de l'opinion publique en posant de bonnes questions et en s'engageant à non pas s'inscrire en médias de propagande, mais plutôt en média d'information et d'éducation.

3.2.4 Stop the Bleeding : le rôle de la femme et des jeunes

3.2.4.1 Le rôle de la femme

La perspective genre dans la fiscalité a été débattu. La question qui a alimenté les discussions était la suivante : comment peut-on aborder les questions liées aux genres lorsqu'on parle de la dette ?

Les points de discussion étaient au nombre de cinq :

- L'accès au crédit ;
- L'absence de garantie pour accéder au financement ;
- La promotion de la femme dans la faible taxation ;
- Sortir les femmes et les jeunes du groupe les cadets sociaux, c'est-à-dire procéder à une discrimination positive permettant de rattraper l'écart ;
- Aborder la problématique de la jeunesse en la dissociant de celle relative à la femme.

En effet les femmes ont un faible accès aux crédits aux vu des conditionnalités et des garanties qui sont demandées. Ceci empêche que les femmes représentant aujourd'hui 52% de la population du Cameroun, contribuent considérablement au processus de taxation. Dans l'initiative *Stop the bleeding* la femme a un rôle à jouer, surtout un rôle de management à des sphères stratégiques de collecte des fonds internes (Fiscalité).

3.2.4.2 Le rôle des jeunes

Une autre question qui s'est posée était celui de savoir comment impliquer suffisamment les jeunes dans les questions d'endettement, de financement, de fiscalité ? Cette question vient du constat selon lequel les questions de fiscalités, d'endettement, de financement du développement sont tabous pour la jeunesse. Les représentations



sociales des jeunes vis-à-vis de ces questions montre qu'ils considèrent ces sujets comme relevant des hommes politiques ou mieux encore des personnes âgées. Pourtant il s'agit des sujets dont la compréhension permet de mieux comprendre certaines questions urgentes en milieu jeune. Notamment les difficultés d'employabilité, le tissu poreux de l'entrepreneuriat, et l'inadéquation formation emploi. L'éducation de la jeunesse à ces problématiques est capitale pour renforcer les mécanismes de lutte contre les FFI et contribuer à plus d'efficacité dans des actions de pushing de la société civile.

Les propositions suivantes permettront d'améliorer la participation des jeunes aux processus *Stop the Bleeding* :

- Renforcer les capacités des jeunes sur l'éducation financière, les FFI, la fortune publique, la fiscalité et les questions foncières ;
- Les médias doivent informer et sensibiliser les jeunes sur leur rôle et leur responsabilité dans le développement du pays, utiliser les canaux de communication des jeunes (les réseaux sociaux) ;
- La nécessité de reformer les modèles sociaux véhiculé par les médias ;
- La promotion des actions de la jeunesse positive et leur vulgarisation.

3.2.4.3 Les médias faiseurs de règles

Le positionnement des médias sur l'échiquier de la gouvernance les réduit à des organes de réceptions et d'application des règles. Pourtant les médias on une capacité de reformer l'opinion publique et par là devenir un « faiseurs de règles ». Ceci rejoint la conviction d'AFRODAD selon laquelle le média a un pouvoir d'influence considérable auprès des décideurs, qui doit être exploré au millimètre dans l'optique de promouvoir la responsabilité sociale et la bonne gouvernance.

Les missions des médias étant d'informer, d'éduquer et de former, il y'a un travail de fond à faire. En premier lieu former les médias au problématique d'endettement et les intéresser à la question, afin de les permettre de mieux mener le travail de sensibilisation à faire à la base. Les propositions suivantes ont été formulé :

- Répertorier les sources/base de données de recherche d'information fiable ;
- Savoir lancer les alertes sur les questions de développement urgente ;
- Inonder les canaux de communication de ce qui est utile et édifiant ;
- Prévoir un certain nombre de missions permettant de sensibilisation : les médias doivent avoir un discours qui permettra de sensibiliser, mais aussi pour l'éveil des consciences ;
- Utiliser les moyens de communication permettant de toucher le plus de jeunes (les réseaux sociaux) et y être présent tout en s'adaptant aux modes usuels courants utilisés pour passer le message ;
 - Développer et adopter une politique nationale des médias ;



- Se constituer en plateforme de médias intéressé aux questions de la dette et du développement.

Ces recommandations ont précédé le lancement de la plateforme CAMEROON MEDIA DEBT NETWORK AFRICA le 23 Mars 2022 à Nairobi et dans les 20 pays ayant participé à l'AFROMEDI II.

4. CAMEROON MEDIA DEBT NETWORK AFRICA

Le lancement de cette plateforme au Cameroun a permis de mener une réflexion sur son mode de fonctionnement, son financement, et la stratégie de production des données.

Séance tenante, quelques interrogations ont été formulé :

- Comment mobiliser les ressources pour rendre le CAMEROON MEDIA DEBT NETWORK AFRICA fonctionnelle ?
- Comment concilier les chapelles politiques des différents acteurs et hommes de médias qui constitueront la plateforme ?
- Quelle stratégie adoptée pour recycler et faire des mises à jour au niveau des méthodologie de collectes, de traitement et de diffusion en ligne pour rendre efficace le CAMEROON MEDIA DEBT NETWORK AFRICA ?
- Comment mettre en collaboration les différentes plateforme pays pour avoir une vision commune africaine média sur l'endettement, leurs mécanismes, et le suivi ?

Il faut relever que CAMEROON MEDIA DEBT NETWORK AFRICA est une entité douée d'une autonomie. Elle est financée principalement à travers une stratégie de mobilisation interne des fonds propres, de même qu'elle peut bénéficier des subventions des PTF.

Les recyclages se feront au temps que de besoins en faisant usage des modes de communication innovantes (Zoom, Google Meet, Microsoft team). Un groupe WhatsApp a été créer à cet effet pour permettre à l'ensemble des membres de la plateforme d'être en contact permanent. Un workshop a également été organisé permettant aux différents membres de la plateforme d'expérimenter le mode production des données. Dans ce cadre la plateforme est organisée en 5 catégories de médias (presse écrite, presse illustrative, radio, médias télévisés, médias en ligne), la société civile et des experts. Ceux-ci doivent collaborer dans le processus de production afin de diffuser des contenus de qualité.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) II a permis aux participants camerounais, réunis à Yaoundé et connectés à partir d'autres localités du Cameroun, d'interagir avec d'autres participants de toute l'Afrique pour partager des points de vue sur la meilleure façon de rendre les médias pertinents dans le processus de plaidoyer sur la dette en Afrique. Ce fut l'occasion pour les journalistes et les professionnels des médias de renforcer leurs capacités et partager les bonnes pratiques sur les enjeux de l'information sur la dette et de discuter sur comment s'organiser pour produire une information de qualité. Le chapitre camerounais de l'Initiative Des Médias AFRODAD (AFROMEDI) a largement dépassé ses objectifs de contribuer à la connaissance et à la compréhension de la dette par les journalistes, d'échanger des techniques innovantes et efficaces de suivi et de reportage, de construire un réseau de journalistes capables de rendre compte de manière adéquate de la gestion de la dette et des questions connexes. Il a également déclenché un mouvement dynamique de la part des médias camerounais pour s'engager dans un travail collectif au niveau continental. Ils ont compris que les enjeux étaient élevés et se sont engagés à agir immédiatement en collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment les CTD, le comité d'experts, et la société civile. En dehors de la *Charte d'emprunt africaine* qui avait été présenté à l'AFCOD et reconnu comme un puissant outil de référence pour les publications médiatiques, en vue de faire du changement sur la dette une réalité partout en Afrique, le rapport de *l'Étude sur l'évaluation de la participation communautaire à la gestion publique dans les collectivités territoriales décentralisées (CTD)* au Cameroun a été ajouté au rang des outils d'information. Pour cela, ils attendent d'AFRODAD qu'il continue à appuyer leurs actions et qu'il investisse à maintenir interactif le réseau continental MEDIA DEBT NETWORK AFRICA, avec des composantes vivantes au niveau des pays.

